RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 07629
Numéro SIREN : 442 395 448
Nom ou dénomination : Direct Energie

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2016 sous le numéro de dépôt 121558

1612169501

DATE DEPOT :	2016-12-09
NUMERO DE DEPOT :	2016R121558
N° GESTION :	2006B07629
N° SIREN :	442395448
DENOMINATION :	Direct Energie
ADRESSE :	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris
DATE D'ACTE :	2016/09/28
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR(S)

EC28/09/16 (CA)

DIRECT ENERGIE
Société Anonyme au capital de 4 122 056,60 €
Siège Social : 2 bis rue Louis Armand, 75015 Paris
442 395 448 RCS Paris

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
9 DEC. 2016
Sous le N° :
2121558

06D07629

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize,
Le vingt-huit septembre,
A 15 heures,

Les membres du Conseil d'administration de la société Direct Energie (la « **Société** ») se sont réunis au siège social de la Société, sis 2bis, rue Louis Armand à Paris (75015), sur convocation écrite du Président du Conseil d'administration faite à chacun des administrateurs.

EXTRAIT

[...]

10. <u>Point sur la composition du Conseil d'administration</u>

[...]

Le Président indique aux membres du Conseil que Monsieur Jean-Hugues de Lamaze a fait savoir qu'il ne souhaitait plus conserver son mandat d'administrateur au sein du Conseil d'Administration.

Le Conseil prend acte de cette démission qui prendra effet à l'issue du présent Conseil.

Le Président, conformément à la loi, propose au Conseil de procéder à la cooptation de la société LUXEMPART MANAGEMENT SARL, représentée par Monsieur Alain Huberty, en qualité de nouvel administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Jean-Hugues de Lamaze.

Après en avoir délibéré, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de Commerce, le Conseil coopte, à l'unanimité, la société LUXEMPART MANAGEMENT SARL, représentée par Monsieur Alain Huberty en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Hugues de Lamaze, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée en 2020 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur Alain Huberty a fait savoir par avance qu'il acceptait le mandat conféré et satisfait



à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts pour l'exercice dudit mandat.

[...]

Extrait certifié conforme à l'orlginal.

Le Président,
Xavier Caïtucoli